COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 AVRIL 2021 à 18 heures

Sous la présidence de Mr Dominique TURC, Maire,

En exercice: 15 Présents: 15 Votants: 15

Présents:

M.GIROD Pierre, Mme RIGHETTI Nathalie, M. GUINARD Jacques, Mme ECOFFARD Christelle, Adjoints,

M. COURAND Serge, Mme VOILLAT Françoise, Mme MERCIER Marie-Christine, M. DURAFOUR Jean-François, Mme GRENIER-CAUSSANEL Véronique, M. DAGALLIER Frédéric, M. BURDET Thibaut, Mme DIAS Pascaline, M. BORN Franck, M. MIRNIK Stéphane.

M. Franck BORN a été élu secrétaire de séance.

En début de séance, Monsieur le Maire demande à l'assemblée de rajouter un point à l'ordre du jour : « Vote des taux des taxes directes locales »

Le Conseil Municipal, A l'unanimité,

Décide de fixer le taux des taxes directes locales pour l'année 2021 comme ci-dessous mentionné :

- Foncier bâti:

23,05 %

- Foncier non bâti:

38,63 %

Approuve et vote le compte administratif 2020 **de la commune,** présenté par Monsieur Pierre GIROD, 1^{er} adjoint, et décide de l'affectation du résultat en section de fonctionnement.

L'excédent réel de fonctionnement s'élève à la somme de 1 110 728,83 €.

Compte tenu de la conformité des chiffres du Compte Administratif 2020 avec le Compte de Gestion 2020 présenté par Monsieur le Receveur d'Oyonnax, **approuve et vote ce compte.**

Il est à noter qu'au moment du vote du compte administratif, Monsieur le Maire quitte la salle et ne participe ni au débat ni au vote.

Vote le budget Primitif 2021 de la commune.

Sont budgétés en investissement cette année :

- Aménagements de voirie divers.
- Acquisition d'un terrain pour la réalisation d'un parking public.
- Liaison piétonnière le long de la D 1084.

- Travaux divers de rénovation de l'église.
- Travaux divers de réparation des bâtiments communaux.
- Aménagement de la Rue du Monthoux.
- Les VRD d'une future MARPA.
- Un complexe omnisport.
- Achat de matériel dans le cadre de l'« école numérique ».
- Achat d'un nouveau véhicule pour les agents techniques.
- Achat d'équipements pour les services techniques.
- Achat de nouveaux bâtiments à réhabiliter.

Accepte d'octroyer, pour l'exercice 2021, les subventions aux associations suivant le tableau ci-dessous :

Associations Amicale anciens combatants Amicale boules Amicale donneurs de sang Amicale sapeurs pompiers	prévue 500,00 € 500,00 € 700,00 € 2 000,00 €
Amicale boules Amicale donneurs de sang	500,00 € 700,00 € 2 000,00 €
Amicale donneurs de sang	700,00 € 2 000,00 €
ū	2 000,00 €
Amicale sapeurs pompiers	
	150.00.6
Association familles traumatisés	150,00€
Association main dans la main	350,00€
Club de l'amitié	1 500,00 €
Comedy'ain	300,00€
Comité de fleurissement	2 500,00 €
Comité des fêtes	4 000,00 €
Conscrits	150,00€
Coop scolaire	1 700,00 €
Ecole de musique haut bugey	550,00€
ESMCV	2 500,00 €
FNACA	150,00€
Gym volontaire	150,00€
Les amis de la Tour	500,00€
Prévention routière	80,00€
Société de chasse	500,00€
Sou des écoles	2 500,00 €
Team tonic	150,00€
USEP	150,00€
ALFA 3A	66 000,00 €
ADAPEI	500,00€
Haut B'Gey Volant	150,00€
Association Profession de santé dans le Ht Bugey	300,00€
CECOF	50,00€
Lycée Professionnel privé Rural de l'Ain	200,00€
Association Sportive COLLEGE THEODORE ROSSET	100,00€
RESTAURANTS DU CŒUR de l'AIN	250,00€
BANQUE ALIMENTAIRE DE L'AIN	250,00€
TOTAL	89 380,00 €

Séance levée à 20h00

Le Maire,

M. Dominique TURC